

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Rapport de la commission technique sur le préavis de l'Association Intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte N° 26, relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 765'300 TTC, destiné à financer divers travaux d'entretien et de rénovation des installations de la station d'épuration.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le jeudi 28 mai 2020, la commission technique a entendu Messieurs Yves Reymond Président, Alain Meylan Chef d'exploitation, concernant une demande de crédit de CHF 765'300.- TTC pour :

Des révisions et rénovations indispensables à la bonne marche de la station : système de supervision et changement des automates pour la biologie et le pré-épaississement des boues, rénovation du tableau synoptique, du strainpress, de l'installation de séchage des boues et de sa gestion informatique y compris du laveur de gaz et du brûleur de gaz (OTR), remplacement des vannes d'entrées de la STEP, et amélioration et sécurisation à l'accès du stockeur.

De part la constante évolution de la quantité des boues à traiter et de l'évolution régulière de la population, ainsi que du fort décalage concernant les dates de réalisation et de la mise en service de la nouvelle station, prévue initialement en automne 2023, nous pouvons vous confirmer que les actions prévues dans ce préavis numéro 26, sont indispensables afin de garantir un traitement de nos eaux usées dans la durée et de pallier à une grave avarie dont nous ne pourrions pas remédier, faute de disponibilité de certaines pièces sur le marché ou de par leur manque de compatibilité.

Concernant la biologie et le pré-épaississement des boues, Ok pour la commission. Nous constatons qu'avec l'évolution des technologies qu'il est indispensable et nécessaire de se maintenir à jour (veille technologique) tant sur le plan de la gestion (supervision), que sur les automates utiles à la compatibilité des systèmes et pour en assurer un fonctionnement parfait des installations, sans parler bien sûr du réapprovisionnement possible ou pas en cas de pannes.

Rénovation du tableau synoptique, Ok pour la commission. Vision identique au point précédent concernant la biologie et le pré-épaississement des boues, le maintien et surtout la confiance des informations transmises est primordiale afin de permettre un pilotage pour et par les exploitants le plus sereinement possible.

Rénovation du Strainpress, Ok pour la commission. Au vu la quantité des menus déchets traités, ce sont donc des pièces qui subissent une constante usure et qui nécessitent un entretien régulier et indispensable pour un fonctionnement optimum.

Révision et rénovation de l'installation de séchage des boues, Ok pour la commission, Afin de garantir un séchage des boues à 90% et d'en assurer une qualité satisfaisante, demandée pour l'incinération en cimenterie, cette révision en profondeur et le remplacement des pièces est indispensable, en effet elles subissent des variations de températures et sont constamment plongées dans un milieu acide, non favorable pour une durée de vie importante.

Révision et centralisation de la gestion informatique de l'installation de séchage des boues, Ok pour la commission. Malgré le jeune âge du système actuellement en place, la commission est favorable et préconise le changement du système de la gestion informatique du séchage des boues afin d'optimiser et simplifier au mieux son exploitation pour les intervenants.

Remplacement des vannes, de l'entrées principales de la STEP et de régulation, Ok pour la commission. Ce sont des pièces indispensables afin de garantir une parfaite gestion des débits, de pallier en cas de gros problèmes sur l'installation (pollution, etc), leur changement est donc indispensable, seule remarque de la commission technique : n'aurait-il pas été judicieux et/ou possible de les automatiser/motoriser ??

Amélioration et sécurisation de l'accès au stockeur à boues, Ok pour la commission. Rien qu'au point vue sécuritaire pour les intervenants, la commission recommande cette amélioration.

Conclusion : au vu de ce qui précède et pour conclure, la commission recommande aux membres du conseil intercommunal d'accepter le préavis n° 26 tel que présenté et d'accorder l'octroi d'un crédit de CHF 765'300.- TTC, nécessaire aux révisions et réparations indispensables à la bonne marche de la station : du système de supervision et du changement des automates pour la biologie et le pré-épaississement des boues, pour les réparations du tableau synoptique, du strainpress, de l'installation de séchage des boues et de sa gestion informatique y compris le laveur de gaz et du brûleur de gaz (OTR), du remplacement des vannes d'entrées de la STEP, et de l'amélioration et la sécurisation à l'accès du stockeur.

La commission technique,

Begnins, le 28 mai 2020.

Christian Gander

Christian Dugon

Claude Bosson

Eric Hadelmann

François Delafoge

Philippe Berger

Dominique Gafner

